

«La valeur mythique est ce qu'on finit par rencontrer
pourvu que l'on continue obstinément à jouer avec les
fonctions narratives.» Italo Calvino¹

Introduction

La présente étude se propose un double objectif dans la mesure où l'interprétation critique de l'œuvre romanesque de Michel Tournier – notre but principal – implique la problématique générale de l'articulation de deux phénomènes culturels majeurs – le mythe et la littérature.

Deux voies d'approche sont à éviter. L'une consisterait à ne considérer les mythes ou les éléments de mythes que comme une «matière» en en subordonnant l'étude à la perspective littéraire au sens strict ou aux méthodes d'investigation marquées par le psychologisme: cette voie nous dirigerait soit vers la thématologie,² soit vers une interprétation limitée aux archétypes bachelardiens³ ou autres,⁴ soit vers des conceptions proches du mythe personnel de Charles Mauron⁵ ou de l'imaginaire mythologisant de Gilbert Durand.⁶ L'autre voie, privilégiant la mythologie au détriment du fait littéraire, nous conduirait à envisager la littérature comme un des mythes sociaux que toute société instaure afin de résoudre ou médiatiser les conflictualités d'ordre individuel, interindividuel ou social:⁷ dans ce cas nous quitterions le domaine littéraire pour empiéter sur celui de la sociologie ou de l'anthropologie.

Or, notre étude de la relation entre le mythe et la littérature se veut avant tout une modeste contribution à la problématique que la critique littéraire se pose périodiquement – celle du mythe littéraire,⁸ c'est-à-dire d'un type de

¹ Italo Calvino, «La combinatoire et le mythe dans l'art du récit», *Esprit*, XXXIX, 1971, n° 402, p. 682.

² Cf. Raymond Trousson, *Thèmes et mythes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles 1981.

³ Cf. notamment Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, Paris, P.U.F. 1957; *La Poétique de la rêverie*, Paris, P.U.F. 1960.

⁴ Cf. Daniela Hodrová, *Román zasněčený (Le roman de l'initiation)*, Jinočany, H & H 1993; *Místa s tajemstvími (Lieux mystérieux)*, Praha, Koniash Latin Press 1994.

⁵ Cf. Charles Mauron, *Des métaphores obsédantes au mythe personnel*, Paris, José Corti 1963.

⁶ Cf. Gilbert Durand, *Le Décor mythique de La Chartreuse de Parme*, Paris, José Corti 1961; *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas 1960.

⁷ Cf. Roland Barthes, «Changer l'objet lui-même», in *Esprit*, XXXIX, n° 402, avril 1971.

⁸ Le problème a été avancé par Pierre Albouy dans *Mythes et mythologies dans la littérature française*, Paris, Armand Colin 1969. La problématique du mythe littéraire a été pertinemment formulée par Philippe Sellier, «Qu'est-qu'un mythe littéraire?», in *Littérature*, 1984, n° 55, pp. 112 sqq.

texte littéraire qui est perçu comme mythologique ou plutôt mythopoïétique – générateur de significations mythologiques.

En ce qui concerne la prose narrative, en particulier le roman, l'œuvre de Michel Tournier constitue un objet d'analyse privilégié. La composante mythopoïétique des romans tournieriens est fortement perçue aussi bien par le public que par la critique – à tel point que l'on parle, à son propos, de «roman mythologique»⁹ et que l'auteur semble être le seul, à notre connaissance, à jouir du label parmi les romanciers français. De plus, la mythopoïésis – composante constante de l'écriture tournierienne – traverse une série de textes qui forment un corpus d'analyse idéal pour un examen suivi de l'interaction du roman et du mythe.

Quoi que l'on puisse penser, la frontière entre la prose narrative et le mythe n'est pas étanche, leurs structurations n'étant pas typologiquement incompatibles. Même si le mythe – dans sa forme originelle, qui est celle du récit étiologique ethno-religieux – est avant tout un fait anthropologique, culturel et social, il n'a d'existence réelle que s'il est fixé par la tradition qui, dans la culture européenne, mais aussi dans bien d'autres cultures, le transforme en fait littéraire. Autrement dit, si la mythologie se trouve à l'origine de nombreuses traditions littéraires, il n'en est pas moins vrai que c'est la littérature qui, en retour, assure sa survie au sein de la tradition culturelle en la systématisant comme un ensemble de textes. Ainsi, le monde des divinités et des héros de la Grèce ancienne ne nous est accessible que grâce à Homère, Hésiode, Callimaque, Eschyle, Sophocle, Virgile, Ovide. Et cela est vrai pour la plupart des mythologies du monde.

Si les mythes nous parviennent, dans la majorité des cas, sous forme de textes littéraires, il est licite de les considérer, en conséquence, comme un fait littéraire spécifique. La problématique du rapport entre la prose narrative et le mythe devient ainsi une question de poétique, une investigation de l'interaction et de la fusion de deux qualités de nature différente au sein d'une forme littéraire synthétique dont il s'agira de cerner, de décrire et d'évaluer les éléments sémantiques, thématiques et compositionnels. Autrement dit, notre analyse portera, dans un premier temps, sur les procédés mythopoïétiques et leur fonctionnement dans les romans de Michel Tournier. Au-delà du cas individuel, spécifique, plusieurs aspects généraux de la mythopoïésis du texte littéraire pourront être ainsi expliqués (chapitre II).

Il est évident, en effet, que notre approche ne peut ne pas toucher la problématique générique, notamment l'influence des procédés mythopoïétiques sur le genre en question – le roman. Nous tâcherons donc de mettre en évidence les points communs entre le mythe d'une part et le roman d'autre part avant d'étudier les conséquences de la pénétration des éléments structurants du mythe à l'intérieur de la structure romanesque et les transformations subies

⁹ Arlette Bouloumié, *Michel Tournier. Le roman mythologique*, Paris, José Corti 1988.

par les catégories narratives fondamentales du roman: espace, temps, personnage, narrateur (chapitre III).

La dernière problématique abordée concernera la place des œuvres romanesques de Michel Tournier dans le contexte littéraire et culturel de la période. Nous tenterons de tracer les ressemblances et les parallèles avec d'autres œuvres et auteurs afin d'élargir la portée théorique et pratique de nos analyses. Ce tour d'horizon permettra d'établir les limites des généralisations éventuelles. L'évaluation de l'apport de Michel Tournier au renouveau du genre romanesque contribuera aussi à mesurer les changements survenus dans la dynamique littéraire et culturelle qui ont investi aussi bien la littérature que la critique littéraire de la période dans la mesure où la question du rapport entre le mythe et la littérature est devenue, au cours des années 1970 et 1980, le point de départ d'une réflexion sur la fonction et le fonctionnement de la littérature en général¹⁰ (chapitre IV et «Conclusion»).

Nous considérerons comme une réussite de pouvoir refermer la boucle du parcours épistémologique qui, dans un premier temps, va des problèmes généraux aux textes, puis de l'analyse des caractéristiques narratologiques d'un genre limitrophe – le roman mythologique – au contexte littéraire de la période et à la problématique générale de la littérarité.

Certes, le danger d'une évaluation hâtive du phénomène existe, faute d'un recul temporel suffisant. Le terme même de «roman mythologique» – si l'on le considérait non pas comme une dénomination *ad hoc*, mais comme la désignation d'un sous-genre pleinement constitué – pourrait être sujet à caution dans la mesure où il n'a été introduit que récemment (1988), au sujet d'un seul auteur¹¹ – Michel Tournier, même si l'œuvre de ce dernier est loin d'être négligeable. Certains éléments terminologiques appliqués dans la présente étude ne demandent donc qu'à être mis à l'épreuve ultérieure des textes et phénomènes avant d'être acceptés comme critères fiables de classification.

L'usage même du qualificatif «mythologique» au lieu de «mythique» pourrait sembler discutable. Nous l'acceptons d'une part parce qu'il a été déjà lancé, d'autre part parce que la différence sémantique entre les deux adjectifs considérés séparément s'estompe dans les dénominations complexes du type «prose mythologique», «roman mythologique»: en effet, aucun texte mythopoétique ne peut être perçu comme tel s'il n'est rapporté à la fois à un mythe et à un système de mythes – la mythologie.

Autre terme discutable, et récusé par certains, est celui de «mythe littéraire». Raymond Trousson tient à maintenir une frontière étanche entre la mythologie et la littérature: selon lui, toute matière mythologique qui s'inscrit dans un texte littéraire devient par là un fait littéraire – thématologique. Plutôt que d'un mythe il conviendrait alors de parler de «thèmes de héros» ou de «thèmes de situa-

¹⁰ Cf. Marc Eigeldinger, *Lumières du mythe*, Paris, P.U.F. 1983.

¹¹ Arlette Bouloumié, *Michel Tournier. Le roman mythologique*, Paris, José Corti 1988.

tion»,¹² car «[...] lorsque nous abordons Eschyle, Ovide ou Virgile, nous n'avons plus affaire à des mythes, mais à une littérature mythologique, cristallisée et codifiée par des artistes conscients sous un aspect très différent du matériau qui s'offre à l'ethnologue. Dans ces œuvres, le mythe a déjà perdu sa fonction étimologique et religieuse, même si la structure du mythe continue de se manifester sous la structure narrative.»¹³ Trousson fait appel à Mircea Eliade, mais aussi à l'opinion de Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet: «Les tragédies, bien entendu, ne sont pas des mythes.»¹⁴

La conception de Raymond Trousson, qui entend limiter la notion de mythe à son domaine d'origine, c'est-à-dire à la sphère étimologique, culturelle, éventuellement socio-culturelle, ne doit pas être cependant interprétée comme une acceptation de la définition ethnologique et anthropologique de Mircea Eliade ou de Claude Lévi-Strauss.¹⁵ Il s'agit avant tout, chez Trousson, de la volonté de délimiter et de débayer «au mieux» son propre terrain d'investigation – la thématologie qui relèverait alors exclusivement du domaine du littéraire et de celui de la poétique et où la mythologie n'interviendrait que comme un élément spécifiant certains thèmes ou certains types de héros.

Or, ce qui – sous cet angle – échappe à l'investigation, c'est la spécificité même. Certes, les mythes ou la matière mythologique deviennent source de personnages ou de thèmes pour une culture ou littérature donnée et c'est en ce sens que la critique littéraire s'y intéresse – soit dans le cadre de la thématologie, soit de l'intertextualité ou transtextualité genettiennes. Toutefois, par eux-mêmes, ces thèmes ou personnages n'aboutissent pas à un effet mythopoïétique. Car le mythe, loin de se réduire à un thème ou à un personnage, nécessite la présence d'une structuration appropriée, comme Raymond Trousson le constate dans le passage précité: «[...] la structure du mythe continue de se manifester sous la structure narrative.» Cette constatation reste valable que nous considérons les mythes comme une entité ethno-religieuse ou bien comme un fait littéraire.

D'autre part, la référence alléguée par Trousson – c'est-à-dire les propos de Vernant et Vidal-Naquet – exprime moins leur refus *a priori* du «mythe littéraire» qu'une tentative de pénétrer au-delà de la littérature pour arriver à la reconstitution de l'essence originelle, pré-littéraire, du mythe. En effet, dans l'ouvrage cité, mais aussi dans d'autres essais et études, Jean-Pierre Vernant saisit les textes littéraires comme le point de départ des analyses non-littéraires de la mythologie.¹⁶ Pour nous c'est la confirmation de la situation privilégiée de la forme littéraire du mythe, indispensable à sa fixation et à son insertion dans une tradition culturelle.

¹² Raymond Trousson, *op. cit.*, pp. 15 sqq.

¹³ Raymond Trousson, *op. cit.*, p. 19.

¹⁴ Raymond Trousson, *ibidem*. Jean-Pierre Vernant – Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Maspero 1972, p. 7.

¹⁵ Cf. Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot 1949; Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon 1958.

¹⁶ P. ex. Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Étude de psychologie historique*, Paris, Maspero 1965; *Les Origines de la pensée grecque*, Paris, P.U.F. 1970; *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, Maspero 1974, etc.

C'est aussi la confirmation du fait que, devenant texte, le mythe se fait littérature, du moins dans la majorité des cas.¹⁷ Aussi, le terme de «mythe littéraire» nous semble pleinement justifié en désignant les récits mythiques revêtant la forme de textes littéraires *sui generis*, dotés d'éléments thématiques et structurels spécifiques, insérés dans un contexte littéraire donné.

Ce sont ces éléments spécifiques qu'il s'agit de définir. Pour Pierre Albouy, auteur du terme de «mythe littéraire», ils se réduisent au récit et à l'imaginaire archétypal.¹⁸ Une telle définition se révèle cependant incomplète dans la mesure où les traits postulés ne permettent pas de tracer une limite définitoire entre le mythe d'un côté et les thèmes de situation et de héros dont parle Raymond Trousson. D'ailleurs, les analyses des mythes et des éléments mythologiques dans les textes littéraires français que Pierre Albouy avance semblent donner raison aux objections de Trousson. En effet, une telle conception du mythe littéraire prête à confusion, alors que l'approche thématologique de Trousson résulte terminologiquement plus cohérente, du point de vue littéraire du moins.

La situation ne change que si nous quittons l'étroit domaine thématologique qui considère le mythe comme une simple «matière» – autrement dit une ressource thématique renvoyant aux divers antécédents littéraires, religieux, culturels ou, éventuellement, à l'imaginaire archétypal, soit collectif, soit projeté à travers une thématique individualisée. S'impose alors la nécessité d'envisager le mythe littéraire comme une entité structurée spécifique, concrétisée, dans le texte, à travers une dynamique des procédés structurants et signifiants. Le fait a été mis en évidence grâce à l'étude de Philippe Sellier «Qu'est-ce qu'un mythe littéraire?»¹⁹ En partant de la conception structuraliste du mythe ethno-religieux de Claude Lévi-Strauss, Sellier caractérise le mythe littéraire comme un récit polysémique et polyvalent ancré dans l'imaginaire archétypal (la logique de l'imaginaire) et dont la signification mythique surgit de la surdétermination sémantique qui, attisée par l'agencement serré et compact du texte, produit un éclairage métaphysique. La forme littéraire peut être celle du genre dramatique (*Oedipe roi*, *Dom Juan*, *Faust*) ou du genre épique (*Tristan et Iseut*).

Les traits définitionnels mentionnés sont communs au mythe ethno-religieux et au mythe littéraire. La différence, selon Sellier, ne concerne que trois caractéristiques du mythe ethno-religieux, trop étroitement liées à sa fonction primitive: origine anonyme et collective, qualité de récit vrai, car sacré et magique, qualité de récit fondateur, étiologique. En effet, les trois caractéristiques ne peuvent pas

¹⁷ Dans le cas de la mythologie romaine, l'analyse du système juridique et politique est bien plus révélatrice que celle de la littérature, exception faite des historiographes. Voir notamment les analyses de Georges Dumézil, p. ex. *Mythe et épopée I. L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens. Mythe et épopée II. Types épiques indo-européens: un héros, un sorcier, un roi*, Paris, Gallimard 1968 et 1971.

¹⁸ Pierre Albouy, *op. cit.*, p. 9.

¹⁹ Philippe Sellier, *op. cit.*

concerner le mythe littéraire qui reflète une étape culturelle et historique différente.

Les avantages de la définition du mythe littéraire selon Sellier sont évidentes. Non seulement elle établit un rapport avec la description structuraliste, exacte et pertinente, du mythe ethno-religieux de Claude Lévi-Strauss, mais encore elle transpose l'investigation du mythe littéraire sur le terrain de la poétique en l'ouvrant à l'application des catégories esthétiques comme genre, thème, signification, narrativité, procédé structurant, composition. Nous discuterons plus loin en détail les avantages et les limites de la définition de Philippe Sellier (cf. pp. 24-26) dans la mesure où elle fournit un solide appui à notre propre approche des romans de Michel Tournier.

La stratification polysémique complexe du mythe requiert plusieurs précisions terminologiques, à savoir la distinction entre mythe, symbole, allégorie, parabole et apologue. Dans tous les cas nous sommes en présence de phénomènes de polysémie où la réalité référentielle dénotée implique des significations figurées, un transfert de sens.

Le mythe, la parabole et l'apologue se distinguent du symbole et de l'allégorie par leur narrativité. Alors que le transfert sémantique connotatif du symbole implique un signe isolé (lion – «force», «pouvoir royal», «majesté»), le mythe, la parabole et l'apologue dynamisent le signe au sein d'un ensemble narratif, d'une histoire (cf. la parabole des talents dans l'Évangile). L'allégorie est formée d'un enchaînement de symboles qui constituent un cadre statique («triomphe de la justice»)²⁰

La différence entre le mythe, la parabole et l'apologue concerne avant tout l'étendue et la complexité des processus signifiants. La parabole et l'apologue représentent des récits plutôt courts, centrés sur un épisode qui renvoie, en l'expliquant, à une signification d'ordre supérieur, abstrait: moral, dans le cas de l'apologue, moral et sacré dans le cas de la parabole. Le rôle de la parabole et de l'apologue se résume par leur caractère substitutif, car les significations référentielles concrètes n'ont de sens que comme tremplins renvoyant aux significations abstraites qui, elles, constituent la finalité de l'énonciation. Cette substitutivité rapproche la parabole et l'apologue du symbole et de l'allégorie. Ce sont *grosso modo* des récits-symboles. D'ailleurs, on utilise souvent des expressions comme «récit symbolique» ou «récit allégorique».

Le mythe refuse le rôle de substitut, car tout en impliquant un sens figuré – sacré, intiatique, étiologique, etc. – il garde la plénitude et l'autonomie de sens du niveau référentiel premier, ne serait-ce que du fait que le récit mythique, par son caractère concret, devient la matrice de l'imaginaire (bachelardien ou jungien). La polysémie se construit sur plusieurs niveaux.

²⁰ Nous maintenons donc la distinction traditionnelle entre le symbole et l'allégorie en refusant les définitions de Walter Benjamin qui s'attache à explorer les possibilités narratives de l'allégorie. Cf. Walter Benjamin, *Charles Baudelaire. Ein Lyriker im Zeitalter des Hochkapitalismus*, Frankfurt am Main, Suhrkamp 1955; *Ursprung des deutschen Trauerspiels*, Frankfurt am Main, Suhrkamp 1978.

Cela ne veut pas dire que le mythe, la parabole, l'apologue, le symbole et l'allégorie s'excluent réciproquement. Mais l'inclusion, si elle existe, ne se réalise qu'à sens unique. Alors que la structure sémantique complexe du mythe peut incorporer en son sein les symboles, les allégories ou les paraboles, le contraire est difficilement réalisable. Le niveau référentiel concret du mythe peut même générer des significations symboliques et des allégories. En ce sens, on peut parler du caractère symbolique du mythe ou du niveau symbolique du récit mythique. Cette strate toutefois ne saurait empiéter sur la plénitude de sens et sur l'autonomie du niveau référentiel concret au point de le réduire au rôle secondaire de substitut comme dans le cas de la parabole ou de l'apologue qui, d'autre part, peuvent bien entrer dans la composition du mythe (p. ex. l'énigme du sphinx dans le cycle d'Oedipe). C'est en ce sens que nous emploierons, ici, les expressions comme «symbole», «niveau symbolique» du récit, «récit symbolique».